



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT N° 2015-10 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA GESTION DES VOIES PUBLIQUES**

---

Lors de sa séance régulière du 3 août 2015, le conseil municipal a adopté le Règlement n° 2015-10 relatif au stationnement et de gestion des voies publiques, remplaçant le règlement 2014-11.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 4 août 2015.

Paul Conway  
Adjoint à la direction